

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)

N° 10-2025

L'an deux mille vingt cinq, le 07 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de M. CHAMPAUD Marc, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 01 avril 2025

PRESENTS : MM CHAMPAUD Marc – GORGE Christine – DION Daniel –
LAHAYE Françoise – SUBRENAT Valérie - MARIE-OLIVE Julie - CALIZZANO Mathieu
EXCUSES : JORGE Thierry - VANHOUTTE (MARZAN) Véronique -

SECRETAIRE : MME GORGE Christine
Monsieur Thierry JORGE a donné procuration.

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
9	7	8	1	8	8	0	0

OBJET : AFFECTATION du résultat de l'exercice 2024

Le Conseil Municipal,
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

- Excédent de fonctionnement antérieur reporté = + 184 250.18€
- Déficit d'investissement antérieur reporté = + 19 009.95€

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2024

- Solde d'exécution de l'exercice : + 11 969.95€
- Solde d'exécution cumulé = 30 979.80€

Restes à réaliser au 31/12 2024 :

Dépenses = 50 000€

Recettes = 9 300.65€

Solde des restes à réaliser = - 40 280.55€

Besoin de financement de la section d'investissement

- Rappel du solde d'exécution cumulé : + 30 979.80€
- Rappel du solde des restes à réaliser : - 40 280.55€
- Besoin de financement total = 9 719.45€

Résultat de fonctionnement à affecter

- Résultat de l'exercice : + 15 947.56€
- Résultat antérieur : + 184 250.18€
- **Total à affecter** : + 200 197.74€

DECIDE d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- 1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement – compte 1068 = 9 719.45€
- 2) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2023 – ligne 002 = 190 478.29€

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 087-218700409-20250407-DELIB_N_10_2025-DE

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Augne, le 11 avril 2025.

Le Maire,
Marc CHAMPAUD

